



Réunion du Conseil communal du mardi 3 mars 2020 à 19h00.

Salle du Conseil communal, rue des Ecoles, 1

Première convocation.

ORDRE DU JOUR:

• **SÉANCE PUBLIQUE.**

1. Approbation du procès-verbal de la séance publique antérieure.

• **HUIS CLOS**

1. ENSEIGNEMENT : Direction de l'école - Rapport de la Commission de sélection - Décision d'admission au stage.
2. Approbation du procès-verbal de la séance à huis clos antérieure.

Par le Collège,

Le Directeur général a.i.,

Pour le Bourgmestre absent,
Le 1^{er} Echevin,

François SMET

Albert MORSA